



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N°20

REUNION DE LA CDA DU 03 DECEMBRE 2018

Présents : BRUNEL N, BRET V, GRUAU C, KLEIN F, MARLHIN A, MARTIN A, POMMIER M, RIPERT J-B, VIALLET R

Excusés: MOUSTIER B, LE JEUNE A

Assiste : MILHAN E (commission du statut de l'arbitrage)

Beaucoup de points ont été abordé..... Catégories, Listes des arbitres foot diversifié et futsal, Situation statut de l'arbitrage, Observations et Tutorats, Bilan des tests et formations diverses.

Le tout a été voté à l'unanimité

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

COURRIERS DES ARBITRES

- POLIZZI Mickaël : Indisponibilités des 08-09-15 & 16/12/2018 réquisition gendarmerie, lu et noté
- MOURELON Raphaël : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BOURGOUIN Thibault : Excuse d'absence à une rencontre, lu et noté
- GHARIBIAN Stéphane : Absence formation D 4 + Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MAGNET Xavier : Certificat Médical, lu et noté
- PLANTEGENET Emmanuel : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BOURA Yssoufi : Excuse d'absence à une rencontre (barrages), lu et noté
- RUIZ Josselin : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- TARARE Keyran : Info sur score, lu et noté
- ROZEL Evann : Demande d'indisponibilité, lu et noté
- ROUDIL Jean-bernard : Lettre d'arrêt d'activité, lu et noté
- NAICH Mostafa : Absence formation D 4, lu et noté
- HOUARI Medhi : Lettre d'arrêt d'activité, lu et noté

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)

Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations ».

La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.

Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales

ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur.

PV « ARBITRAGE » ET SITE DU DISTRICT

A TOUS LES ARBITRES (Jeunes et adultes)

Vous devez **impérativement** consulter toutes les semaines, à partir du mardi soir, le **Procès Verbal** « **ARBITRAGE** », car des informations peuvent vous concerner, et toutes les fins de semaine, de consulter le **Site du District**, pour être informé des dernières directives, telles que rencontres reportées ou annulées, changement d'horaires, minute de silence, etc.....

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

Petite astuce pour ceux qui ont encore du mal à maîtriser la tablette (FMI)

Allez sur le site du District et cliquez sur la loupe en haut à droite et tapez « FMI » et entrée
Cliquez sur « 2 VIDEOS » puis cliquez sur la case verte de « **FMI nouveautés 3.4** »
Allez jusqu'à à la 24'55" ou se reporter au paragraphe ci-dessous.

FORMATION DE LA FMI

Suite à un très grand nombre de problème avec la FMI, le District (M Sylvain FAUCUIT) organise une formation sur celle-ci.

Tous ceux qui souhaitent se former ou se recycler, trois dates sont programmées :

- mardi 18 décembre à 19 h
- mercredi 19 décembre à 19 h
- jeudi 20 décembre à 19 h

Les inscriptions se feront via le site internet du District, l'article sera mis en ligne à compter du lundi 03 décembre.

INFORMATION NOTE DE FRAIS

Il est rappelé aux arbitres (jeunes & adultes) que seule la nouvelle note de frais (à télécharger sur le site du district « **Documents Arbitrage** » fait foi pour pouvoir être indemnisé.

Il vous est aussi rappelé que si vous n'êtes pas en possession de celle-ci lors de votre rencontre, il est inutile de réclamer votre indemnité auprès du club.....Dès votre retour, Envoyez la, le plus rapidement possible par mail, à la commission des arbitres (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) qui se chargera de faire le nécessaire.

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATIONS RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- US Montélier : Demande d'arbitres en D 5 du 16/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif. Concernant vos autres demandes, une réponse vous a été faite par le Président de la CDA M. BRUNEL Nicolas
- TCAEP Eurre : Arrêté Municipal, lu et noté
- FC Die : Doléances, lu et noté
- AS La Sanne St Romain De Surieu: Demande d'arbitres en D 5 du 16/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- ES Beaumonteleger: Changement de terrain pour le 09/012/2018, lu et noté
- FC HAUTERIVES : Absence d'arbitre en U17 du 09/12/2018, lu et noté
- FC Eyrieux Embroye : Lettre de félicitations, lu et noté, remerciements

COURRIERS DES MAIRIES (ARRETES MUNICIPAUX)

- Mairie de Lussas : Arrêté Municipal pour les 01 & 02/12/2018, lu et noté
- Mairie de Le Pouzin : Arrêté Municipal pour les 08 & 09/12/2018, lu et noté
- Mairie de Vallon Pont d'Arc : Arrêté Municipal pour les 08 & 09/12/2018, lu et noté
- Mairie de Bourg les Valence : Arrêté Municipal pour les 08 & 09/12/2018, lu et noté
- Mairie de Villevocrance : Arrêté Municipal pour les 08 & 09/12/2018, lu et noté

INTEMPERIES

RAPPEL AUX CLUBS

Lorsque que vous avez un Arrêté Municipal, il est impératif, outre que d'avertir le club adverse, d'informer par tous les moyens, les officiels :

Le ou les **Arbitres** , le **Délégué officiel** et le **Tuteur (Observateur principal)** ainsi que la Commission des

Arbitres afin d'éviter tout déplacement inutile, car tout déplacement vous sera facturé.

Petit conseil aux arbitres

Si vous n'avez rien reçu, par précaution appelez le club local avant votre départ pour vous assurer qu'il n'y a pas d'arrêté municipal, cela vous évitera de vous déplacer pour rien.

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football. Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie « ESPOIRS ».

De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

Arbitres retenus :

Jeunes

ALBERT Fanny

MOUSSIERE Tim

PROVO Kylian

ROUDIL Jean Bernard

ROUX Jason

RUIZ Josselin

Adultes

DAUX Jessy

DE JESUS SOUSA José Nivaldo

DOREE Bruno

FALAISE Mathias

NOEL Thierry

ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation

- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00)

- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00)

- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)

- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 9h00)

Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.

Cet avis tient lieu de convocation.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

ANNUAIRE DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que l'annuaire du District Drôme-Ardèche pour la saison 2018/2019 vient d'être édité.

Pour l'obtenir, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Concernant les arbitres indépendants, l'annuaire sera envoyé directement aux intéressés.

DESIGNATIONS ARBITRES et DELEGUES - Plateaux FUTSAL des 05 & 06/01/2019

U15 et U17 – 2ème journée des 05 et 06/01/2019 – rev : 00

Samedi 05/01/2019 – MATIN (Présence 8h45) – U15 ou U17

| Lieu du plateau | Arbitre : 1 (Responsable) | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué Officiel | Observations |
|-------------------------|------------------------------|-------------------------|--------------------|---------------------|-------------------------------------|
| ALBON | BENDJEDDA Hakim | WEBER Stéphane | POTTIER Anthony | DELORME Bernard | U15 niveau 1 Poule A |
| BEAUMONT les VALENCE | AIT BTAL Najim | ROUX Jason | YANIK Eray | POMMIER Michel | U15 niveau 1 Poule B |
| CRUAS | GELIBERT Jean-Christophe | VITRY Cédric | LYVER Sébastien | | U17 ½ Finale niveau 2 Poule C |
| BOURG ST ANDEOL | EL HARRANE Hamal | NOUTAI Zinzou Joseph | HATTACH Imad | | U 15 niveau 1 Poule C |

Samedi 05/01/2019 – APRES MIDI (Présence 13H30) – U15 ou U17

| Lieu du plateau | Arbitre : 1 (Responsable) | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué Officiel | Observations |
|-------------------------|----------------------------------|-------------------------|--------------------|---------------------|--------------------------------------|
| ALBON | BENDJEDDA Hakim | WEBER Stéphane | POTTIER Anthony | DELORME Bernard | U17 ½ Finale niveau 2 Poule A |
| BEAUMONT les VALENCE | AIT BTAL Najim | ROUX Jason | YANIK Eray | POMMIER Michel | U15 ½ Finale niveau 2 Poule D |
| CRUAS | GELIBERT Jean - Christophe | VITRY Cédric | LYVER Sébastien | | U15 ½ Finale niveau 2 Poule E |
| BOURG ST ANDEOL | EL HARRANE Hamal | NOUTAI Zinzou Joseph | HATTACH Imad | | U 15 ½ Finale niveau 2 Poule F |

Dimanche 06/01/2019 – MATIN (Présence 8h45) – U15 ou U17

| Lieu du plateau | Arbitre : 1 | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué | Observations |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|---------|--------------|
|-----------------|-------------|-------------|-------------|---------|--------------|

| | (Responsable) | | | Officiel | |
|-------------------------|----------------------------------|-----------------|---------------|-------------------|-------------------------------------|
| BEAUMONT les VALENCE | GELIBERT Jean - Christophe | VITRY Cédric | ROUX Jason | POMMIER Michel | U17 ½ Finale niveau 2 Poule B |

- Repas midi : le club support ne fourni pas le casse croûte

- Indemnité : 40€ pour une ½ journée et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement

Attention: Cumul des fautes pris en compte (3CFD avant le Jet Franc à 10 m) – carton jaune = 2 ' d'exclusion

POMMIER Michel 06 82 50 24 93

PS : Les arbitres concernés recevront individuellement leur convocation, par mail, accompagnée de ce tableau

**Le Président
Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT**